

Aide au retour concrète

Ethiopie, Addis Abeba

En automne 2010, Madame W. a décidé de rentrer volontairement dans son pays d'origine, l'Ethiopie. A cette fin, elle s'est annoncée auprès du conseil en vue du retour cantonal et a exprimé le souhait d'ouvrir un salon de beauté à Addis Abeba avec l'aide au retour individuel de l'Office des migrations (ODM). Elle a également souligné qu'elle souhaita poursuivre une formation pour la gestion d'un salon de beauté.



Le 8 novembre 2010, Madame W. est finalement rentrée en Ethiopie. L'organisation internationale des migrations (OIM) lui a prêté assistance durant tout son voyage, tant lors du transit à Dubaï que lors de son arrivée en Ethiopie.

Peu après son retour, elle a contacté l'OIM à Addis Abeba afin de mettre sur pied un plan de réintégration. Madame W. a d'abord commencé sa formation de 8 mois dans une école de beauté locale à ses propres frais. Parallèlement, elle a débuté son travail en tant que coiffeuse dans la maison de ses parents. Suite à l'obtention de son certificat, Madame W. a enfin pu mettre en œuvre, en janvier 2012, son propre salon de beauté. Elle a utilisé l'aide au retour pour l'achat du matériel de coiffure et pour l'équipement ainsi que pour la rénovation du salon.

En avril 2012, les rénovations étaient terminées et son commerce bien équipé et opérationnel. Grâce à l'aide à la réintégration de l'ODM, Madame W. a pu ouvrir son propre salon de beauté ce qui lui a permis un nouveau départ - en tant que jeune mère - dans son pays d'origine.



Dans de nombreux pays d'Europe, le concept de l'aide au retour s'est imposé et a fait ses preuves en tant que solution humanitaire en même temps qu'avantageuse. Le but de l'aide au retour est de combiner les intérêts justifiés des migrantes et migrants avec les intérêts de la Suisse et des pays d'origine. L'aide au retour contribue à un retour durable et couronné de succès. Elle est fixée de façon à exclure les effets d'attraction non souhaités vers la Suisse.